

LA SNCF GRAND EST SE TOURNE VERS LES QPV



La charte **Entreprises et quartiers**, signée le 29 mai 2018, illustre la contribution de la SNCF au développement économique, social et culturel des QPV de la Métropole du Grand Nancy. Cette implication se décline dans le domaine de l'éducation et de l'orientation scolaire (accueil de stagiaires notamment de 3ème, présentation des métiers, interventions dans les établissements scolaires pour sensibiliser au risque ferroviaire et à la citoyenneté). Sur le pilier de l'emploi, l'insertion et la formation, la SNCF développe du parrainage et de l'apprentissage, participe à des forums et valorise ses métiers. Sur le champ économique, la SNCF étend ses partenariats avec des structures relevant de l'ESS et donne une large part aux clauses d'insertion dans ses marchés. Enfin un soutien financier peut être accordé aux initiatives locales par le biais d'appels à projets de la fondation SNCF.

Enjeux

- La SNCF compte un large éventail de métiers offrant ainsi un choix de stages et d'emplois diversifiés, pour les jeunes et moins jeunes (des QPV ou pas).
- La SNCF renforce ainsi son ancrage territorial. Grâce aux partenariats avec des structures relevant de l'ESS, la SNCF bénéficie de prestations de qualité équivalente à des entreprises classiques, mais pour un coût global inférieur.

Éléments de contexte

Le 29 mai 2018, 27 entreprises de l'agglomération nancéenne signaient la charte entreprises et quartiers, en simultané avec les acteurs du service public de l'emploi du territoire. Aux côtés de la SNCF et d'autres grandes entreprises, on repérait des PME et même quelques TPE.

Depuis 2013, la SNCF a signé la charte nationale. Elle y fait apparaître des objectifs chiffrés en matière de recrutement, d'accueil de jeunes issus de QPV en situation de découverte du travail, ou encore d'interventions du type « forum pour l'emploi », « RDV égalité et compétences »...

La déclinaison de ces objectifs à l'échelle des territoires se fait au fil du temps et au gré de l'appropriation par les équipes, à leurs différents niveaux hiérarchiques. Pour ce qui concerne le territoire du Grand Nancy, la SNCF s'engage à intégrer les établissements scolaires des

Les acteurs économiques, acteurs du développement territorial. Recueil d'expériences dans les quartiers prioritaires du Grand Est, ORIV, octobre 2018 - www.oriv.org

QPV dans son programme de sensibilisation « Voyageur et citoyen », à accueillir au moins un élève de 3e en stage découverte, à étendre son partenariat avec des structures œuvrant dans le champ de l'ESS.



À noter

La SNCF, grande entreprise nationale, n'a pas pour habitude de territorialiser son « intervention sociale ». Or la signature de cette charte l'amène à prendre en considération la question des quartiers prioritaires et à l'articuler avec le travail de ses équipes, sur ses propres territoires. Les acteurs de la politique de la ville peuvent s'intéresser de près à cette évolution.

Pour aller plus loin :



Pour la prévention, l'insertion, la lutte contre l'exclusion :
En Lorraine et en Alsace

VIRGINIE CHANUT, Manager de l'Engagement Sociétal

SNCF MOBILITÉS - Direction régionale Grand Est secrétariat général – Antenne lorraine
2 rue royale – 57000 Metz
03 54 73 43 96
virginie.chanut@sncf.fr

En Champagne-Ardenne

PATRICIA MAUVAIS, Manager de l'Engagement Sociétal

SNCF MOBILITÉS - Direction régionale Grand Est
secrétariat général - Antenne Champagne-ardenne
20 rue Pingat – 51000 REIMS
03 51 01 93 93
patricia.mauvais@sncf.fr



www.fondation-sncf.org/fr

Ou (hors mécénat de compétences)

ANNE CORBE, Correspondante Fondation SNCF

SNCF MOBILITÉS - Direction régionale Grand Est
secrétariat général
3 boulevard Wilson – 67000 STRASBOURG
03 88 75 40 08
anne.corbe@sncf.fr



